

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE ET DES ÉLECTIONS
SECTION DES ÉLECTIONS

**ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES
DES 15 ET 22 MARS 2020**

A R R Ê T É N° 2020/659

**fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin
dans la commune de Mandres-les-Roses**

**Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019/4043 du 16 décembre 2019 fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des candidatures ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le vendredi 28 février 2020 par le représentant de l'État en vue de l'attribution des panneaux d'affichage ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - Conformément aux dispositions des articles L. 263 à L. 267 et R. 127-2 à R. 128-3 du code électoral, ont été enregistrées, précédées du numéro de panneau tiré au sort, les déclarations de candidature des listes dont le titre figure ci-après :

N° panneau	Titre de liste
1	Réussir ensemble conduite par Mme Nathalie GUESDON
2	Proximité, Réalisme et intérêt général conduite par Yves THOREAU

.../...

Article 2 – L'état nominatif de chacun des candidats composant ces listes est annexé au présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 28 février 2020

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale



Mireille LARREDE

047 - Mandres-les-Roses

01 Reussir Ensemble

Conduite par : Mme GUESDON Nathalie

- 1 Mme GUESDON Nathalie
- 2 M. DEYSINE Stéphane
- 3 Mme SABATIER Cécile
- 4 M. SALLE Philippe
- 5 Mme CETLIN Pascale
- 6 M. MARTINS Georges
- 7 Mme DUBOIS Sophie
- 8 M. HAUSKNECHT Eric
- 9 Mme ARNAL Elodie
- 10 M. CETLIN Cédric
- 11 Mme LE RIVAGER Laura
- 12 M. SARKISSIAN Guy
- 13 Mme ABOU JAOUDE Sophie
- 14 M. BONNET Thomas
- 15 Mme PIEDNOIR Lucette
- 16 M. DE BARY Jean-Brice
- 17 Mme MOSCARA Christine
- 18 M. AÏT ATMANE Salem
- 19 Mme GOGIBUS Murielle
- 20 M. DEYSINE Thomas
- 21 Mme SCHOLLAERT Sandrine

Oui
Oui

- 22 M. YANEZ Juan
- 23 Mme SOZZI Anne-Marie
- 24 M. LEDOYEN Alain
- 25 Mme STIENNE Sylvie
- 26 M. MEURISSE Charles
- 27 Mme WAGNER Isabelle
- 28 M. DUBOIS Guillaume
- 29 Mme SARKISSIAN Patricia

02 Proximité, réalisme et intérêt général

Conduite par : M. THOREAU Yves

- 1 M. THOREAU Yves
- 2 Mme PARRINELLO Pascale
- 3 M. FISCHER Philippe
- 4 Mme JEGU Élisabeth
- 5 M. HOUDEBINE Pierre
- 6 Mme SAUNIER Jacqueline
- 7 M. GRAMPEIX Jean-François
- 8 Mme HAMEL Isabelle
- 9 M. TRAONOUEZ Alain
- 10 Mme LANGLOIS Régine
- 11 M. SYLVAIN Stéphane
- 12 Mme PRYDJA Nathalie
- 13 M. FERREIRA Antony
- 14 Mme BOURRON Nadine
- 15 M. FAIVRE Éric
- 16 Mme PIGAL Françoise
- 17 M. ANGLO Jean-Claude
- 18 Mme ANDRIEU Jannine
- 19 M. BOYADJIAN Philippe
- 20 Mme CHAUVIERE Annie
- 21 M. LAVOREL Guillaume
- 22 Mme VANDERHAEGEN Marie-Dominique
- 23 M. FRISELLA Georges
- 24 Mme PICOULY Carine
- 25 M. TURPAULT Thierry
- 26 Mme RAUT Pierrette
- 27 M. AUPEE Patrick

Oui
Oui